

L'Ifip a déployé une plateforme de formations en ligne baptisée Teach in Pig. Ces derniers mois, la diffusion s'accélère notamment via le module d'e-learning sur la biosécurité.

Un module e-learning sur la biosécurité

La formation d'un référent biosécurité est obligatoire dans chaque élevage (arrêté biosécurité du 16 octobre 2018). À l'issue de sa formation, le référent biosécurité est responsable de la mise en application du plan de biosécurité (définition des 3 zones, plans de circulation et de gestion des flux...). Il doit également former le personnel permanent de l'exploitation et sensibiliser le personnel temporaire aux consignes de biosécurité. L'attestation de formation du référent et les dates de formation du personnel sont obligatoires dans le plan de biosécurité. Depuis 2019, près de 9 000 référents ont été formés. Le manque de temps et le turn-over des salariés font qu'ils ne sont pas toujours formés par le référent. De plus, la complexité des flux, le poids des habitudes et la diminution de la motivation entraînent un relâchement des comportements par rapport aux recommandations. C'est pourquoi, l'Ifip



Le salarié peut suivre sa formation en apprenant à son rythme, sans avoir besoin de se déplacer. ©Ifip

avec la SNGTV⁽¹⁾ a conçu un module d'e-learning sur les bases de l'arrêté biosécurité. D'une durée de 45 minutes, il aborde les points suivants : le contexte sanitaire, les trois zones de l'exploitation, le sas sanitaire, la quarantaine, les livraisons du matériel, des aliments et leur stockage, le quai d'embarquement, l'aire d'équarrissage, la lutte contre les nuisibles et le nettoyage désinfection. Ainsi les référents biosécurité (éleveur ou salarié) profiteront d'une remise à jours de leurs

connaissances en préalable de leur audit Pig Connect « biosécurité ». Et les nouveaux salariés (permanents et temporaires) suivront une formation en autonomie, visionnable en huit parties et sur supports smartphone, tablette ou ordinateur.

FORMATION À DISTANCE

Cette nouvelle forme d'apprentissage, l'e-learning, s'est imposée d'elle-même. Le salarié peut suivre sa formation en apprenant à son

rythme avec la possibilité de voir, de mettre en pause et de revoir les modules, autant de fois que nécessaire, sans avoir besoin de se déplacer. De plus, il a l'avantage d'être plus économique avec la suppression des coûts liés au déplacement et à l'absence du salarié. À l'issue de la formation une attestation de formation nominative et datée justifiant du suivi de la formation est générée automatiquement. Elle peut alors être directement intégrée au plan de biosécurité. Lors d'un contrôle, le référent peut justifier facilement la réalisation de la formation du personnel. Ce module d'e-learning est accessible soit sur la plateforme Teach in Pig de l'Ifip, soit sur les plateformes en marque blanche de structures partenaires. Ces dernières peuvent, alors le diffuser largement auprès de leurs adhérents, salariés et clients. **Édouard Bienassis** (1) SNGTV : société nationale des groupements techniques vétérinaires

TROIS QUESTIONS À

Pierre LEMARIÉ, directeur de Syproporcs

Former un maximum d'intervenants

1 Quel est votre objectif dans la diffusion de cet e-learning et quelles sont les personnes qui ont suivi votre module ?

Nous voulons former et sensibiliser aux règles de biosécurité un maximum d'intervenants dans les élevages. Plus de 200 personnes ont suivi le module. En interne,

cette nouvelle formation a concerné l'ensemble des équipes Syproporcs et Le Gouessant (techniciens, commerciaux, chauffeurs aliments...). En externe, nous avons proposé à nos éleveurs adhérents de former gratuitement leurs salariés d'élevages. Cette formation a également été proposée à nos partenaires.

2 Pourquoi le choix de la formation sous un format e-learning ?

Cette formation est pratique à plusieurs égards : elle est courte, elle peut être réalisée en autonomie et elle permet de s'adapter au rythme de l'apprenant. Elle est tout à fait adaptée pour apprendre mais aussi pour rappeler les règles de biosécurité.

3 Quel bilan en tirez-vous ?

Le bilan est positif. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'ajouter le module dans le parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs. ©Ifip

